

En 1993, s'opposer au voile à l'école valait les qualificatifs d'"hystérique" et d'"excitée"

Quand Martine nous a invités pour le 10ème anniversaire du CODL, j'avais espéré n'avoir rien à faire. C'était sans compter avec l'obstination de Martine. Vous ici, vous en savez quelque chose : avec elle on n'a guère le choix, on ne peut qu'obtempérer. Mais après son discours, je suis rassurée ; elle a fait l'essentiel du travail : je ne retrancherai pas un iota de ce qu'elle a dit. Aussi ferai-je bref.

D'abord pour dire toute ma joie de participer à une fête vraiment républicaine et de célébrer la victoire définitive des militants laïques flériens— confirmée par le jugement de la Cour européenne des Droits de l'Homme du 8 décembre dernier. Vos enfoulardées ont été déboutées. Vous pouvez savourer votre revanche.